



Collectif 64 pour une paix juste et durable

Samedi 24 mai manifestons à Pau et à Bayonne

À Gaza le génocide se déroule sous nos yeux
Exigeons des sanctions contre Israël pour que cela cesse
Nous sommes tous responsables, agissons !

Le 15 mai 2025 commémore les 77 ans de la Nakba, l'expulsion de 800.000 palestiniens de leurs villes et villages par Israël en 1948. Le même processus se déroule aujourd'hui contre la population de Gaza et de Cisjordanie.

A Gaza, depuis la rupture unilatérale du cessez-le-feu par Israël, la famine est clairement assumée par Israël comme arme de guerre au mépris de toutes les règles du droit international. **Pas un seul camion d'approvisionnement n'est entré à Gaza depuis le 2 mars**. Le bateau *Conscience* de la Flottille de la Liberté, qui tentait d'apporter des vivres et des médicaments à Gaza, a été attaqué par des drones dans les eaux internationales. Le 27 avril l'ONU annonce l'épuisement complet de ses stocks de nourriture, alors que 3000 camions d'aide alimentaire et médicale sont bloqués à la frontière. L'UNICEF, elle, a rappelé le 5 avril que plus d'un million d'enfants sont privés d'aide vitale depuis plus d'un mois. **La faim, la soif, le manque de médicaments font des ravages. Des milliers d'enfants voient leur développement compromis pour la vie.**

Depuis la reprise des bombardements et des opérations terrestres par Israël le 18 mars, visant toute la population, femmes, enfants, secouristes, journalistes, plus de 2.000 morts se sont ajoutés au 50.000 déjà comptabilisés ; les estimations dépassent les 100.000 morts, ce qui équivaudrait à 3 millions à l'échelle de la France. L'armée israélienne s'empare d'une bonne partie de ce minuscule territoire et morcèle le reste par des corridors militaires, tout en multipliant les ordres de déplacement d'une population déjà épuisée. **C'est un génocide, pointé comme plausible par la Cour Internationale de Justice et confirmé par les plus grandes organisations de défense des droits humains, qui se déroule sous les yeux du monde entier qui laisse faire.** Et maintenant, Israël annonce clairement son plan pour s'emparer de Gaza et regrouper puis expulser ses habitants, avec l'appui direct des États-Unis et la passivité complice des chancelleries occidentales.

En Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, la population est assiégée, déplacée de force, menacée par les colons et l'armée israélienne.

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) dénonce la guerre génocidaire menée par l'État israélien contre le peuple palestinien. Ce sont des décennies d'une impunité totale de l'État d'Israël, alors qu'il viole en permanence le droit international, qui nous ont menés à cette situation. Une situation qui concerne plus largement la région, avec les violations répétées par Israël du cessez-le-feu avec le Liban, et les attaques israéliennes contre la Syrie ainsi que l'occupation d'une

partie de son territoire. Nous demandons qu'il soit mis fin à cette impunité et que des sanctions soient prises tant que l'État d'Israël ne se conforme pas au droit international.

Le 23 avril, une déclaration commune à l'Allemagne, l'Angleterre et la France, demandant la reprise immédiate de l'aide humanitaire, marque un timide changement de ton envers Israël. Mais, comme la déclaration du président de la République depuis El-Arish le 8 avril, elle reste sans résultats en l'absence de sanctions. **Face à un génocide, il faut des actes, tout de suite !!**

En annonçant une procédure de dissolution contre le collectif Urgence Palestine, le gouvernement français accentue la répression contre la solidarité avec le peuple palestinien. Le Collectif national tient à affirmer son attachement à la liberté d'expression et son opposition à une telle mesure de dissolution.

Le Collectif Départemental pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens exige :

- un cessez-le-feu permanent à Gaza
- l'arrêt de l'annexion de la Cisjordanie
- la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid, l'application de la résolution des Nations-Unies du 18 septembre 2024, qui a donné un délai de 1 an à Israël pour mettre fin à l'occupation du territoire palestinien,
- la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, et de toutes les personnes détenues par les groupes armés palestiniens,
- un soutien à la CPI et l'application sans réserve de ses décisions
- la reconnaissance immédiate et sans condition de l'État de Palestine par la France dans le cadre du droit à autodétermination du peuple palestinien
- le droit au retour des réfugiés palestiniens (résolution 194 de l'ONU)
- la fin de l'impunité de l'État d'Israël et des sanctions y compris diplomatiques tant qu'il ne respecte pas le droit international
- la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël
- la construction d'un avenir de paix entre Palestiniens et Israéliens fondé sur l'égalité des droits
- Le respect de la liberté d'expression, de manifestation, de réunion., en particulier en France, où la solidarité avec le peuple palestinien est constamment attaquée
- la lutte contre le racisme sous toutes ses formes.

**Gaza : stop au génocide
manifestations le samedi 24 mai
à 15 h devant la Préfecture de Pau
à 11 h devant la Mairie de Bayonne**